https://www.lyons-la-foret.fr/actualites/interdictions-de-certaines-zones-en-foret-de-lyons/

Interdiction de certaines zones en Forêt de Lyons

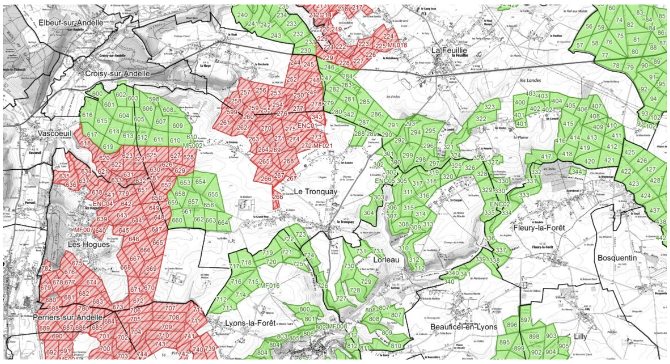

Forêt de Lyons : une partie ré-ouvre…

L’orage du 25 juin dernier a très sévèrement touché la forêt domaniale de Lyons et a conduit l’Office national des forêts (ONF) à en fermer une partie au public, pour des raisons de sécurité. Où en sommes-nous un mois plus tard ?

Depuis le 26 juin les forestiers sont à pied d’œuvre en forêt de Lyons. Les travaux de dégagement des routes et de sécurisation des sites d’accueil du public se poursuivent.

Certaines zones vont pouvoir **ré-ouvrent à compter du samedi 26 juillet : Val Amelot, Taisnières, Val Bagnard, Marlière au Roi, Four Garnier, Père Jumelin, Mare noire, Quatres mares, Val aux Dames et Mont Robert**. Mais dans ces zones, l’Office national des forêts précise que **seuls les aires d’accueil, les axes routiers et les sentiers balisés sont sécurisés.**

Il y est proscrit de pénétrer dans les parcelles, tout comme sur le reste de la forêt restée ouverte au public. En effet, les risques de chutes d’arbres et de branches sont réels encore après le passage d’un orage. Des arbres ou branches fragilisés peuvent chuter par la suite (branches cassées restées en suspension, arbres encroués, à demi-tombés…).

Toute une zone dans la partie Ouest reste encore actuellement complètement interdite au public. Dans cette partie, il n’est pas espéré de réouvrir les routes forestières habituellement ouvertes à la circulation publique, avant plusieurs mois. Les promeneurs, cyclistes et autres usagers de la forêt… ne pourront pas y retrouver leurs activités préférées en forêt avant l’hiver prochain. A ce stade, il ne s’agit là que d’une prévision qui reste au conditionnel.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts
Agence territoriale de Rouen

Forêt domaniale de Lyons

Tempête du 25 juin 2025
Zone dangereuse fermée au public

1:55 000

0 1 2 Kilomètres
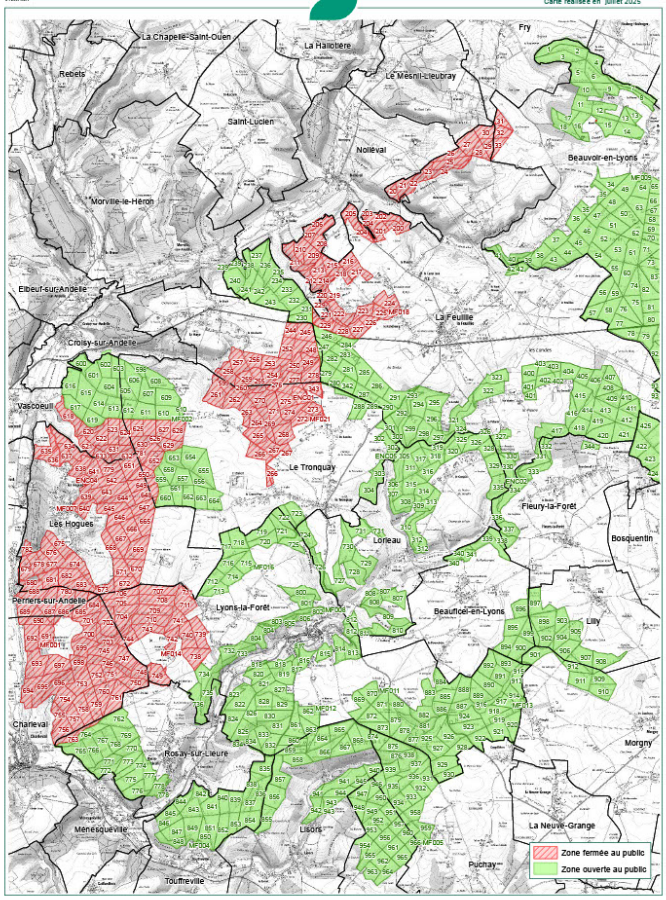
Carte réalisée en juillet 2025